

Bachelier en enseignement section 3 français et langues anciennes

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RA1101 AFP et stage 1.1 : découvrir mon contexte professionnel en section 3			
Ancien Code	PERA1B11AFPS1	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEAB1110		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Lucrezia DI LEO (lucrezia.di.leo@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut () HELHa Loverval Fabienne MIGLIONICO (fabienne.miglionico@helha.be) Christophe ROULIN (christophe.roulin@helha.be) Didier JOURNEE (didier.journee@helha.be) Nathalie DEGOSSERIE (nathalie.degosserie@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour intention de permettre à l'étudiant de découvrir son futur contexte professionnel ainsi que de comprendre le système scolaire, de l'institution aux classes. Cette unité d'enseignement a également pour intention de mobiliser, combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques en lien avec des situations professionnelles.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel**

- 1.1 Démontrer une connaissance, une compréhension et une conscience du rôle spécifique de l'enseignant en tant qu'acteur pédagogique, social, culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, de la nécessité d'intégrer la diversité et de développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale
- 1.2 Démontrer une compréhension des enjeux éthiques et une adhésion au respect des cadres déontologiques, règlementaires (administratifs) de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité
- 1.3 Démontrer une connaissance et une compréhension de l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et en particulier du pilotage et des enjeux liés à l'équité

- Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**
- 3.2 Démontrer une maîtrise de la langue française écrite et orale pour enseigner et communiquer de manière approfondie dans la langue d'enseignement dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession
- Compétence 4 **Les compétences du praticien réflexif**
- 4.1 Au travers d'un portfolio réflexif de développement de l'identité professionnelle, mener une analyse critique de ses pratiques et de leur impact sur les élèves, individuellement et avec ses pairs, en s'appuyant sur la recherche et les sciences humaines

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Identifier des actions scolaires, sociales et culturelles en lien avec le projet d'établissement
- Respecter le cadre
- Faire preuve d'une attitude professionnelle
- À la suite des expériences et observations vécues lors des stages et cours d'AFP, dresser sa vision d'un enseignant idéal et expliciter son rôle comme acteur du changement
- Identifier les valeurs éducatives (Code de l'enseignement, projet éducatif du Pouvoir organisateur, projet pédagogique de l'école...) inhérentes au métier d'enseignant et à son engagement dans l'institution
- À partir de recherche, d'observations, d'entrevues avec des acteurs de l'enseignement, analyser l'organisation de l'enseignement
- À partir de recherche, d'observations, d'entrevues avec des acteurs de l'enseignement, décrire les rôles des acteurs (enseignants, éducateurs, directions), des partenaires et des tiers.
- Adopter un registre de langue approprié à l'interlocuteur et à la situation
- Veiller à l'articulation, au débit, à la fluidité, à la hauteur, à l'intonation et au rythme de la voix
- Maîtriser l'orthographe et les règles d'expression écrite dans toutes les productions professionnelles (préparation - évaluation - tableau)
- Utiliser un vocabulaire précis et accessible au public
- Créer ou choisir de manière critique et utiliser, seul ou en équipe, des outils d'observation
- Adopter une attitude d'ouverture et tenir compte des remarques et conseils

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERA1B11AFPS1A	AFP 1.1 : découvrir mon contexte professionnel en section 3	60 h / 2 C
PERA1B11AFPS1B	Stage 1.1 : découvrir mon contexte professionnel en section 3	30 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERA1B11AFPS1A	AFP 1.1 : découvrir mon contexte professionnel en section 3	20
PERA1B11AFPS1B	Stage 1.1 : découvrir mon contexte professionnel en section 3	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une épreuve intégrée.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 3 français et langues anciennes

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AFP 1.1 : découvrir mon contexte professionnel en section 3			
Ancien Code	22_PERA1B11AFPS1A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEAB1111		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération	25		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité a pour intention de permettre à l'étudiant de découvrir son futur contexte professionnel ainsi que de comprendre le système scolaire, de l'institution aux classes.

Cette unité a également pour intention de mobiliser, combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques en lien avec des situations professionnelles.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence 1 Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel

1.1 Démontrer une connaissance, une compréhension et une conscience du rôle spécifique de l'enseignant en tant qu'acteur pédagogique, social, culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, de la nécessité d'intégrer la diversité et de développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

1.2 Démontrer une compréhension des enjeux éthiques et une adhésion au respect des cadres déontologiques, règlementaires (administratifs) de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité

1.3 Démontrer une connaissance et une compréhension de l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et en particulier du pilotage et des enjeux liés à l'équité

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

A travers des activités différentes, les étudiants découvriront :

- l'organisation du système scolaire en FWB.
- le Pacte pour un enseignement d'excellence
- les textes de référence (code de l'enseignement, référentiels de compétences, programmes)
- l'organisation de l'Ecole secondaire (la structure, les acteurs et leurs rôles, le projet d'établissement et le plan de pilotage).
- l'organisation des classes (disposition spatiale, aménagement temporel, responsabilités des enseignants).
- les gestes professionnels des enseignants et la conception de premières activités en petits groupes

Démarches d'apprentissage

Vécu d'activités (individuelles - de groupe) - Discussions/ débats / apports théoriques - Construction d'activités

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement des étudiants pour susciter et soutenir leur réflexion

Sources et références

Le site "enseignement.be"

Les référentiels de compétences

Les programmes de l'enseignement libre

Bucheton, D. (2019). Les gestes professionnels dans la classe. Éthique et pratiques pour les temps qui viennent. ESF

Bourbao, M. (2010). La conduite de classe. Analyse ethnographique des pratiques en France et au Bénin ; modélisation pour la formation des professeurs des écoles, Thèse de doctorat, Université de Provence-Aix-Marseille 1.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports déposés sur la plateforme ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les étudiants démontrent l'appropriation des informations découvertes et observées lors du stage d'observation par la réalisation de travaux à déposer sur Connected selon les modalités de dépôt (dates limites) renseignées sur Connected

La présence aux AFP est obligatoire et conditionne l'accès aux stages. Un taux de présence insuffisant pourrait conduire à un refus d'accès à ce stage.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Évc	100				
Période d'évaluation					Exm	100

Évc = Évaluation continue, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 25

Dispositions complémentaires

Si l'évaluation n'est pas réussie au Q1, l'étudiant aura également l'occasion de le repasser au Q2 avant le Q3.

Si certificat médical et sous réserve de l'approbation du titulaire, l'étudiant pourra représenter le travail à une date ultérieure.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 3 français et langues anciennes

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage 1.1 : découvrir mon contexte professionnel en section 3			
Ancien Code	22_PERA1B11AFPS1B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEAB1112		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération	5		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le stage d'observation vise l'observation et le transfère sur le terrain des différentes informations et connaissances découvertes dans les AFP.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence 1 Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel

1.1 Démontrer une connaissance, une compréhension et une conscience du rôle spécifique de l'enseignant en tant qu'acteur pédagogique, social, culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, de la nécessité d'intégrer la diversité et de développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

1.2 Démontrer une compréhension des enjeux éthiques et une adhésion au respect des cadres déontologiques, règlementaires (administratifs) de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité

1.3 Démontrer une connaissance et une compréhension de l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et en particulier du pilotage et des enjeux liés à l'équité

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Méthodologie de l'observation

Consignes d'observation (carnet d'observation)

Documents de stage

Démarches d'apprentissage

Vécu d'activités (individuelles - de groupe)

Discussions/ débats / apports théoriques

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement des étudiants pour susciter et soutenir leur réflexion

Sources et références

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports déposés sur la plateforme ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les étudiants démontrent l'appropriation des informations découvertes et observées lors du stage d'observation par la réalisation de travaux à déposer sur Connected selon les modalités de dépôt (dates limites) renseignées sur Connected

La présence aux AFP est obligatoire et conditionne l'accès aux stages. Un taux de présence insuffisant pourrait conduire à un refus d'accès à ce stage.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	100				
Période d'évaluation					Exm	100

Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 5

Dispositions complémentaires

Si l'examen n'est pas réussi au Q1, l'étudiant aura également l'occasion de le repasser au Q2 avant le Q3.

Si certificat médical et sous réserve de l'approbation du titulaire, l'étudiant pourra représenter le travail à une date ultérieure.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).